

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6359**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, banque, finance spécialité Bancassurance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Sud Toulon - Var (USTV), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Toulon, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel maîtrise une large palette d'opérations pour répondre à tous les besoins exprimés par le client dans des secteurs d'activités variés (services, industrie, artisanat, agriculture, professions libérales).

Ses principales compétences sont les suivantes : - Evaluation de la situation financière du client

- Appréciation du risque client
- Définition d'une offre globale en produits bancaires et d'assurance correspondant au profil client
- Négociation avec le client.

Il maîtrise des outils directement exploitables de même que des connaissances qui lui permettent d'évoluer progressivement vers d'autres métiers (par exemple la gestion du patrimoine) ou d'exercer, à terme, des responsabilités d'encadrement. Dans cette logique, il maîtrise les enjeux généraux de l'entreprise (enjeux stratégiques, financiers, etc ...), et l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles logiques de commercialisation (banques sans guichets, offres internet, etc...).

Cette maîtrise des savoirs faire (enjeux métiers et enjeux fonctionnels) s'accompagne d'une réflexion sur les savoirs être qu'ils impliquent. La capacité à gérer des activités et des projets, le travail en équipe, et plus généralement l'insistance sur l'autonomie et la rigueur sont traités avec une importance équivalente à celle des aspects techniques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les secteurs de la banque, de l'assurance, et plus largement avec tous types d'intermédiaires financiers.

Il peut prétendre aux emplois suivants : - Chargé de clientèle

- Conseillers gestionnaire de clientèle

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1207 : Management en exploitation bancaire

C1103 : Courtage en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Langages fondamentaux

Connaissance du secteur

Connaissance du métier

Mises en situation professionnelle

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO du 09/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté ministériel du 11 juillet 2008 sous le numéro 20050319

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tln.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :